

SYLLABUS DE COURS

Année d'étude - parcours	M2 Droit des personnes et des familles
Intitulé du cours	Droit (patrimonial) des personnes et de la famille
Semestre	2
	Objectifs: Traiter et exposer à un destinataire de niveau professionnel des notions et mécanismes complexes du droit patrimonial de la famille. Manier les techniques du droit patrimonial de la famille pour comprendre les problèmes juridiques qui se posent en pratique et savoir les résoudre en situation professionnelle
Objectifs et compétences développées	 Compétences développées : Identifier et interroger diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet Analyser et synthétiser l'information de façon scientifique Lire, traiter et analyser de façon critique des données (textes, données chiffrées, graphiques) Mettre en œuvre un raisonnement scientifique Communiquer les résultats argumentés de sa recherche ou de sa réflexion
Contenu et moyens pédagogiques	 <u>Contenu :</u> thèmes choisis du droit patrimonial de la famille présentant une complexité particulière et/ou une forte indétermination en droit positif. <u>Moyens pédagogiques :</u> exposés en groupe préparés en amont par deux ou plusieurs rendez-vous de tutorat. Travail à réaliser en amont des séances : analyse des problèmes juridiques posées par une institution ou une technique juridiques (ex. la prestation compensatoire) à partir de questions et d'une bibliographie Déroulé des séances : présentation des problèmes juridiques et de leurs enjeux, discussions relatives aux enjeux en situation professionnelles. Séances interactives.
Pré-requis	Bonne connaissance du droit patrimonial de la famille, du droit des obligations, des structures familiales
Modalités d'évaluation	Commentaire de décision/ contrôle continu
Références bibliographiques	Droit de la famille et Droit patrimonial de la famille, Dalloz Action.